

Commune

Mairie

Associations

Tourisme

Galerie

Infos

Contact



391 terra aventuriers
en deux mois

Les Poi'z débarquent à Solignac

Octobre 2019

N° 36

Agenda



Huitre en fête
Solignac
Samedi 2 novembre 2019

Rdv de 9h à 17h30
dans les jardins de l'abbaye

Retraite



Départ à la retraite de notre
secrétaire Danièle Nouhaud

Théâtre



Théâtre de l'Union
/ Les petits ruisseaux :
«Partez devant»

le 29 novembre à 20h30
Salle des fêtes de Solignac

Sommaire

• Mot du Maire

P 1

- Conseils municipaux

P 2

- Conseils municipaux (suite)
- Rentrée scolaire
- Menus végétariens au restaurant scolaire

P 3

- Travaux

P 4

- Le parc-promenade

P 5

- Le parc-promenade (suite)
- Terra aventura

P 6

- Coup de projecteur sur...

P 7

- A 1, 2, 3, Soleil, renouvellement de DSP
- Le RAM Croque-Lune

P 8 et 9

- L'été à l'ALSH, au Pôle Ados et au CMJ

P 10

- Noël des Aînés
- Accueil des nouveaux solignacois
- Etat civil

P 11

- Concours communal de fleurissement
- Ma commune Ma santé

P 12 et 13

- Soli'Art
- Autres expositions

P 14

- Comité de jumelage

P 15

- Le vide greniers de Solignac

P 16

- Les Ponticauds de la Briance
- L'AAPPMA Vienne Briance

P 17

- Solignac en balade
- Les Cavaliers de la Briance

P 18

- Le Tennis Club Val de Briance

P 19

- L'USSV
- Le Judo Club Val de Briance

P 20

- Méli Mélo de la Briance
- Chorale Cantabile

P 21

- L'association Maza'Val
- Culture et Loisirs Val de Briance

P 22

- L'huître en fête
- La main au panier
- Méli Mélou

Responsable de la publication : Yvette Aubisse
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon

Couverture : Alain Lafeuille

© Comité Régional du Tourisme de la Nouvelle Aquitaine

Remerciements à Sophie MARNIER

Photos : Mairie de Solignac,

l'OTI Limoges Métropole, A. Muhlebach, A. Portheault, C. Gaucher, P. Peypelu, C. Boutin, P. Savary, ImaGuin's,

Les Ponticauds de la Briance, Pôle Ados, ALSH, CMJ, RAM de Boisseuil, La main au panier, Méli Mélou, Solignac en Fête, Culture et Loisirs Val de Briance, USSV.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE
11 Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Illustrations : Fotolia & 123RT

Bulletin imprimé sur papier recyclé.



Cela fait maintenant quelques semaines que les écoliers ont repris le chemin de l'école. Avec cet été très ensoleillé, j'espère qu'ils ont pu recharger leur batterie et reprendre leurs activités avec joie et courage.

Nous pouvons dire que la saison estivale 2019 a été très animée à Solignac par, entre autres :

- les expositions de qualité dans les salles municipales,
- la nouvelle cache « Terra Aventura » à Solignac, jeu de géocaching, lancée en juillet dernier, qui a conquis les touristes, ce qui a provoqué une fréquentation touristique en hausse par rapport aux années précédentes.

La saison automnale nous apporte les manifestations incontournables de la commune, telles que le vide-greniers, l'huître en fête. Un peu plus tard, en novembre, nous accueillerons les nouveaux habitants. Si vous ne recevez pas l'invitation, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.

La DSP, avec la Mutualité Française Limousine en charge de la gestion du multi- accueil « 1.2.3. Soleil » pour l'accueil de nos tous petits, a été reconduite pour 6 ans.

Je veux rappeler l'existence du « Pôle Ados », ouvert aux ados de Solignac et du Vigen. Vous trouverez plus d'informations dans ce magazine.

Vous avez pu constater un changement de visage au secrétariat de mairie. En effet, après 40 ans de bons et loyaux services, Danièle NOUHAUD, secrétaire de mairie, a fait valoir ses droits à la retraite. Aude MUHLEBACH la remplace sur ce poste. Une nouvelle secrétaire, Julie VILLENEUVE, est venue compléter l'effectif et aura, en priorité, l'accueil de l'agence postale lorsqu'elle sera installée.

Bonne et longue retraite à Danièle et bienvenue à Julie.

Les chantiers annoncés lors du précédent bulletin municipal poursuivent leur avancement, à chacun leur rythme : l'installation de l'agence postale dans la mairie après travaux, la réalisation des panneaux photovoltaïques après validation du document d'urbanisme, la finalisation des études techniques pour la construction de la microcentrale hydroélectrique ainsi que la finalisation du parc-promenade dans les jardins de l'Abbaye).

En ce qui concerne :

- la révision générale du PLU : l'enquête publique, comme annoncé dans l'avis distribué en boîtes aux lettres, se déroule depuis le 21 octobre et jusqu'au 22 novembre 2019. Je rappelle qu'un dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole Communauté Urbaine.
- La dénomination des voies : les plaques de rues nouvelles et leurs supports ont été commandés. Maintenant le travail consiste à attribuer un numéro à chaque habitation ou parcelle. Une information sera fournie en temps utile à chaque propriétaire concerné.

Très bel automne à tous et bonne lecture de cette nouvelle édition.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Yvette AUBISSE



Conseil municipal du 10 avril 2019

à retenir

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le taux des taxes est stable depuis 2017, il est inférieur au taux moyen départemental. Il est proposé de reconduire ces taux pour 2019.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 ET DU BUDGET ANNEXE

Voir le détail du budget dans le bulletin municipal de juin.

Voté par 14 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions.

TARIFS DE LOCATION DU MOULIN DE QUATRE

SALLES A+ B	½ journée 8h - 13h ou 14h - 19h	Journée 8h - 19h	Soirée 19h - 24h	Week-end Vendredi 18h - Lundi 9h
Habitants et *associations de Solignac	70 €	150 €	70 €	200 €
* Les associations de Solignac bénéficient de la gratuité pour 3 réunions par an à répartir entre la Salle des Fêtes et le Moulin de Quatre, selon disponibilités.				
Tournages et activités similaires	200 €	400 €	200 €	800 €
Caution : risque de dégradations ou détérioration de matériels : 300 € Caution ménage : 100 €				
Une dérogation peut être accordée (gratuité) pour l'utilisation de la Salle des Fêtes ou du Moulin lors de l'organisation de spectacles ouverts au public ainsi que pour des « pots d'après spectacle ».				

SÉMINAIRES, FORMATIONS, RÉUNIONS, POT/COCKTAIL

Fondations, entreprises, collectivités territoriales, associations extérieures sauf particuliers extérieurs à la commune.

	½ journée 8h - 13h ou 14h - 19h	Journée 8h - 19h	Soirée 18h - 24h	Week-end Vendredi 18h - Lundi 9h
Moulin de Quatre SALLES A+ B	80 €	170 €	80 €	250 €
Maison de la fanfare	30 €	50 €	30 €	60 €
Pause-café : accueil + pause - 3 € par personne				

Maison de la fanfare

- Location par semaine : 70 € (+ frais de chauffage).
- Location par mois : 200 € (+ frais de chauffage).
- Location à usage professionnel pour des personnes extérieures à la commune : 180 € la journée.
- Gratuité pour les associations de la commune et associations subventionnées par la commune.
- Ménage : Forfait de 30 €.

Tarifs adoptés à l'unanimité.



Conseil municipal du 6 juin 2019

à retenir

Création d'une agence postale communale (A.P.C.).

Vote : 17 pour, 2 abstentions

Convention quadripartite entre le CCAS de Condat et les Communes de Condat-sur-Vienne - Le Vigen - Solignac.

Mise à jour de la convention de 2010 dans le cadre du portage des repas à domicile.

Vote : unanimité.

Citoyenne solaire : convention d'occupation de toitures de biens appartenant au domaine public pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Vote : 15 pour, 2 oppositions, 2 abstentions.

Avis sur l'arrêt du projet de révision générale du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et sur le périmètre délimité des abords des monuments historiques (P.D.A.) proposé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Révision des tarifs : restaurant scolaire/garderie.

Augmentation proposée : 0,05 €

Vote : unanimité.



Rentrée scolaire 2019-2020

L'école a repris le 2 septembre 2019.

Pendant les vacances, divers travaux ont été réalisés, dont la rénovation de la peinture de la salle de motricité, le nettoyage à fond des revêtements de sols, la réfection du hall d'entrée de l'école Val de Briance...

Ecoles	Enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Val de Briance	M ^{me} AUSTRUIT (directrice)				12	8				20
	M ^{me} OLLIER	9	13							22
	M ^{me} BOUYGUE		7	16						23
	M ^{mes} FARGEAS et THOMASSON					13	7			20
Joseph Mazabraud	M ^{me} FOLLAIN (directrice)								19	19
	M. AUSTRUIT						5	16		21
Total		9	20	16	12	21	12	16	19	125



Menus végétariens au restaurant scolaire

A partir du 1^{er} novembre 2019, les enfants déjeunant à la cantine devront apprendre à se passer de viande et de poisson une fois par semaine mais pourront toujours manger des œufs, du lait et du fromage.

L'amendement CAZEBONNE a en effet été adopté en septembre 2018 dans le cadre de la loi EGALIM (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) : « Pour une durée de deux ans, les gestionnaires publics ou privés des services de restauration collective scolaire sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien. Ce menu peut être composé de protéines animales ou végétales. » « L'expérimentation fera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront transmis au Parlement au plus tard six mois avant son terme. »



A SOLIGNAC, le premier repas végétarien sera servi aux enfants le vendredi 8 novembre : Soupe de carottes (fait maison) / Lasagnes aux légumes (fait maison) / Fromage / Fruit.



Travaux

Quelques travaux de réfection ou d'aménagement ont été réalisés ces derniers mois, soit en régie par le personnel, soit par des entreprises.



Les douches ont été refaites au dojo par une entreprise locale.



Suite à un coup de vent, resuivi du faîtage de l'abbatiale par une entreprise locale

Quelques portails ont subi un lifting,

Rue de l'Abbaye

◀ Avant ▼



Fabrication et installation d'un nouveau portail au Pôle Jeunesse



Au cimetière





Parc-promenade : la suite. . . Appel au « bénévolat coup de pouce »

Dans le dernier bulletin municipal (n°35 - juin 2019), nous vous avons informés de la création d'un parc-promenade à l'arrière du Moulin de Quatre, sur un terrain dont la plus grande partie a fait l'objet d'une convention d'occupation précaire avec l'Evêché.

Le 11 avril 2019, un « atelier participatif » composé de citoyens, d'élus et d'experts en aménagement paysager a proposé des idées pour l'aménagement de ce parc.



Du 5 au 7 août, ces propositions ont connu leur première concrétisation.



Grâce aux conseils éclairés et à la participation de Monsieur RIBOULET, expert forestier, les bénévoles, aidés par les employés communaux et un professionnel de l'élagage retenu par la commune, ont entrepris un grand nettoyage pour mieux mettre en valeur les arbres de ce parc.

Ils ont sérieusement réduit la largeur de la haie de lauriers avec la création de « trouées » destinées à rendre la rivière visible. « La case africaine » a été dégagée, souvenir

laissé par le passage des Oblats de Marie à l'Abbaye.

Beaucoup reste à faire pour disposer d'un véritable parc, lieu de calme et de nature au service des solignais et du développement touristique.

La dynamique enclenchée avec la participation de bénévoles doit se poursuivre et se développer, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses communes.

On s'aperçoit en effet qu'aujourd'hui, les habitants hésitent à s'engager dans une association, pensant que cela engendrerait trop de contraintes (réunions régulières, « blocage » de soirées ou journées de week-end, implication dans la préparation de manifestations plus ou moins récurrentes...).

La volonté d'être présent et de participer activement à la vie de la commune est encore bien présente chez beaucoup d'entre nous ; mais nous sommes toujours plus pressés et occupés (travail, activités scolaires et extra scolaires des enfants ou petits-enfants, cinéma, télévision, réseaux sociaux...) et de plus en plus absents du territoire communal (week-end, vacances...).

Pourquoi ne pas compléter le bénévolat « associatif » par un bénévolat plus ponctuel ?

Il y a déjà des exemples tels que l'entretien de chemins et d'espaces publics, les ateliers participatifs, l'accompagnement d'enfants à l'école...

Pourquoi ne pas donner quelques heures par an (une matinée, un ou deux après-midi...) dans une ambiance conviviale et au service d'une bonne cause ?

Ce bénévolat ponctuel ne souffre cependant pas l'amateurisme : pas besoin de compétences particulières mais des professionnels systématiquement aux côtés des bénévoles, et l'assurance pour ceux-ci d'être couverts par la commune au titre de la responsabilité civile.



La création, puis le suivi de l'évolution de ce parc s'accordent parfaitement avec ce bénévolat « coup de pouce ».

Vous voulez en savoir plus sur le parc-promenade ?

Vous seriez prêt ou prête à donner quelques heures de votre temps ?

Contactez le « staff du parc-promenade » à la mairie (05 55 00 50 09 ou mairie@solignac.fr)

Terra Aventura

Initialement conçu en Limousin par l'agence de pub Proximit et le concours du Comité Régional du Limousin, le jeu de geocaching Terra Aventura a essaimé dans toute la Nouvelle Aquitaine.

En 2019, le million de joueurs a été dépassé, faisant de Terra Aventura un élément à part entière du tourisme néo-aquitain.

Les joueurs n'hésitent plus à parcourir de nombreux kilomètres et à dormir sur place pour découvrir une nouvelle cache.

Utilisable avec une application téléchargée sur un Smartphone avec GPS, le jeu consiste à trouver des "poi'z" ou pins, pour la plupart mis dans des bouteilles logotées, elles-mêmes cachées, à la fin d'un parcours.

Ce « jeu de piste », concocté par l'agence Proximit, l'Office de Tourisme Intercommunal de Limoges et la municipalité de Solignac, est ponctué d'énigmes en lien avec l'histoire ou les légendes du lieu, rédigé de façon très ludique.

Depuis l'inauguration du jeu le 13 juillet, le succès du « Jeu d'Eloi » de Solignac ne se dément pas. En juillet et août, il y a eu 391 terra aventuriers qui

ont validé la cache, chiffre à multiplier par 4 en moyenne car ils ne viennent pas seuls.

Les commentaires laissés sur l'application Terra Aventura sont, en très grande majorité, fort élogieux sur la qualité du parcours et l'attrait de Solignac !

<https://www.terra-aventura.fr/>

<https://www.facebook.com/terraaventura/>





Coup de projecteur sur... Danièle NOUHAUD

Entrée à la mairie au poste de secrétaire le 1^{er} janvier 1979, elle a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2019, soit, précisément, 40 ans et 9 mois au service de la collectivité.



Vous aviez 20 ans lors de votre embauche. Était-ce votre 1^{er} poste ?

Effectivement c'était mon 1^{er} emploi après des études de secrétariat. J'ai soumis ma candidature à la mairie de la commune où je résidais et où j'ai passé toute ma jeunesse.

Vos études étaient-elles adaptées au travail demandé ?

Elles n'étaient pas adaptées car j'avais étudié la comptabilité privée, très différente de la comptabilité publique. J'ai tout appris sur le tas, avec l'aide de mon premier Maire, Monsieur GUYONNAUD, qui m'a appris la rigueur et l'organisation, qualités indispensables dans ce métier et à qui je dois beaucoup. Ensuite je me suis perfectionnée avec les formations dispensées par l'actuel CNFPT (centre national de formation des personnels territoriaux).

Avec combien de maires avez-vous travaillé ?

J'ai eu la chance de ne connaître que 4 maires : M. GUYONNAUD (1979-1989), M. BASSARD (1989-1999), M. DEVAUD (1999-2008), M^{me} AUBISSE (2008-2019). Bien que tous différents, je me sens très privilégiée car j'ai travaillé avec des personnes formidables (maires et conseillers municipaux).

Dans quels domaines interveniez-vous plus particulièrement ?

La majorité de mon travail a toujours concerné la comptabilité et le personnel. Mais j'étais polyvalente sur tous les postes.

Les méthodes de travail ont dû beaucoup évoluer en 40 ans...

Effectivement. A cette époque, tous les calculs étaient faits sans l'aide des logiciels actuels. L'informatisation n'est arrivée qu'en 1989 pour la comptabilité et la paie du personnel. Ce fut la révolution dans le travail !

Quelques années après, le Centre Informatique Départemental (CID) a développé les logiciels de facturation, d'Etat civil, d'élections et de gestion du cimetière.

Et en 2004, nous sommes descendus d'un étage pour intégrer des locaux flambant neufs, accessibles à tous, nous avons travaillé dans des conditions beaucoup plus agréables.

L'intercommunalité a-t-elle fait changer vos pratiques ?

Elle a alourdi le travail avec le transfert de compétences, notamment la voirie et l'assainissement.

Avez-vous pris du plaisir dans votre travail ?

Oui, car il est très varié, très enrichissant par le contact avec les élus et la population. Malheureusement, en 40 ans, j'ai pu constater une dégradation du service public par le manque de respect de certains usagers à l'égard du personnel municipal et des élus.

Comment envisagez-vous votre retraite ?

Je n'habite plus la commune depuis de nombreuses années et je vais enfin prendre le temps de... penser un peu à moi 😊, de m'adonner à mes passions à plein temps et de consacrer plus de temps à ma famille.

Je pars tranquille car ma succession sera assurée par ma collègue Aude, que j'ai formée, et en qui j'accorde toute ma confiance.

Bonne retraite Danièle et merci pour ces années passées au service de tous !

Du changement au secrétariat

Suite au départ de Danièle, c'est Aude MUHLEBACH qui la remplace.

Pour compléter l'équipe, Julie VILLENEUVE a été recrutée le 2 septembre 2019.





A 1, 2, 3, Soleil, on ne change pas une équipe qui gagne !

La délégation de service public, conclue avec la Mutualité Française Limousine pour une durée de 6 ans, est arrivée à échéance le 16 août 2019.

Le SIPE, Syndicat Intercommunal pour l'Enfance du Val de Briance (Solignac-Le Vigen), qui gère la structure du multi-accueil, a fait appel à candidatures.

Quatre dossiers ont été ouverts par la commission d'appel d'offres le 28 novembre 2018. Deux dossiers incomplets n'ont pu être retenus ; les deux autres, La Mutualité Française Limousine et l'association Léo Lagrange, ont été admis à présenter une offre.

Après les négociations menées avec les deux candidats, c'est la Mutualité Française Limousine qui a été retenue.

Le 4 juin 2019, la convention d'une durée de 6 ans à compter du 17 août 2019 a été signée par



le président de la Mutualité Française Limousine, M. BERTIN, et le président du SIPE, M. CHANCONIE, maire du Vigen, en présence d'Yvette AUBISSE, des membres de la commission et des représentants du Pôle Petite Enfance de la Mutualité.

L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) 1,2, 3, Soleil géré par la Mutualité Française Limousine est certifié AFAQ Engagement de service « QUALI'ENFANCE »



RAM

Relais Assistants Maternels/Parents



Séance d'éveil musical proposé par Christelle COSTA Vendredi 28 juin au Pôle Jeunesse à Solignac.

A noter :

- Temps d'accueil collectif un vendredi par mois au Pôle Jeunesse de Solignac.
- Ateliers motricité les mardis en périodes scolaires au gymnase de Boisseuil de 10h à 11h15, ouverts aux parents, enfants, assistants maternels.
- Journée Nationale des assistants maternels : vendredi 15 novembre de 20h15 à 22h30 à Isle.
- Noël du RAM le mardi 17 décembre de 10h à 12h au gymnase de Boisseuil.

Le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions, en Temps d'Accueil Collectif : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h15 à 11h30.
Les temps de permanence sont ouverts : lundi de 13h à 18h ; mercredi de 8h15 à 12h ; jeudi de 13h à 18h et vendredi de 13h à 17h.
Contact : Sandrine MIRAMONT - Tél. : 05 55 58 83 06 - Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr

L'été. . .



A l'ALS.H

À l'Accueil de Loisirs Solignac-le Vigen, l'été a été bien occupé. De nombreux projets et activités ont été réalisés par les jeunes vacanciers présents en juillet et août.

Grâce à un soleil exceptionnel, des pique-niques et baignades ont été possibles sur les deux mois.

Le camping installé dans le pré à côté du Pôle Jeunesse a permis aux plus jeunes, accompagnés par leurs fidèles Doudous, de dormir ensemble sous une tente.

Les plus grands sont allés découvrir, avec beaucoup de plaisir, le site rénové de MESCHERS pour un séjour d'une semaine.



en créant leur propre jeu ! Après un tour dans Solignac, le nom des rues a été utilisé dans leur Monopoly ! Ils ont également créé un « Qui est-ce ? » après avoir pris en photos tous les enfants et adultes. Ce jeu peut être utilisé aussi bien en grand jeu extérieur qu'intérieur.

Comme à chaque période de vacances, les enfants ont pu réaménager les espaces de l'ALS.H : un coin cirque, un coin château de luxe, un coin bracelets brésiliens, un coin Pokémon...

Les Minions, 3/6 ans, ont pu découvrir les arts du cirque qui se sont clôturés en beauté par une sortie à l'école de cirque de Saint-Junien où nos petits ont pu passer d'atelier en atelier avant d'assister à une démonstration de bolas et autres activités de jongle.

Les Loutres, 6/9 ans, ont voyagé au Japon à travers plusieurs activités. Aucun sushi pour nos jeunes apprentis qui ont pu participer aux ateliers de poupées japonaises, de manga, d'origami et de jeux japonais.

Les Loups, 9/12 ans, ont revisité le Monopoly



Au Pôle Ados

Le Pôle Ados, ouvert les trois semaines de juillet et la dernière du mois d'août, a permis à de nombreux jeunes de se retrouver. Sur la première semaine de juillet, ces derniers ont organisé leur séjour sur le site choisi à la majorité, Bessines sur Gartempe : gestion du budget, préparation de menus équilibrés, choix des activités, réservation des moyens de transport, etc. A la fin de la semaine, ce sont 13 jeunes souriants et un peu fatigués qui ont retrouvé Solignac.

La dernière semaine d'août a eu pour objet, entre autres, le choix et la préparation du prochain camp avec également, une participation à son financement par la vente d'objets réalisés lors du vide-greniers. Un timing un peu serré et l'apprentissage du travail du bois ont eu raison de la réalisation de ce projet. Ce n'est que partie remise. Peut-être allez-vous croiser leurs réalisations dans Solignac !

Petit rappel : Si vous avez 12 ans ou si vous êtes en sixième, vous pouvez rejoindre les jeunes du Pôle Ados :

- les mercredis de 13h 30 à 18h 30,
- la première semaine de chaque période de congés scolaires aux mêmes horaires (sauf les vacances de Noël),
- les trois premières semaines des vacances de juillet et la dernière du mois d'août.



Guillaume Thomas, l'animateur peut répondre à vos questions.



Au CMJ

Afin de marquer le début des vacances, le Conseil Municipal de Jeunes a proposé aux collégiens de Solignac une soirée festive. Ce fut l'occasion pour les jeunes présents de se retrouver autour du Moulin de Quatre et d'échanger tout en dégustant tous les plats confectionnés par les participants ou leurs familles. Les collégiens présents ont pu s'amuser et danser au travers des différentes animations préparées par les jeunes du Conseil Municipal.



Vers 23 heures, la fête terminée, un grand nombre de parents ont participé spontanément au rangement.

Un grand merci à eux tous.

La rentrée du CMJ a eu lieu le 10 septembre 2019.



Le Noël de nos Aînés

Noël est sans conteste la fête la plus féérique de l'année pour les enfants et les familles. La municipalité a à cœur d'offrir du bonheur à tous ses aînés, jeunes et moins jeunes, entourés ou pas.

Un repas dansant est donc organisé pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, le samedi 7 décembre à partir de 12h15 à la salle des fêtes.

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'avez pas d'inquiétude, un agent municipal viendra vous récupérer à votre domicile et vous raccompagnera quand vous le souhaitez. Pensez juste à le mentionner sur le coupon-réponse que vous trouverez avec votre invitation dans votre boîte aux lettres fin novembre.



Toutes les personnes de plus de 70 ans qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, participer à ce moment festif recevront un colis livré à domicile.

Depuis Noël dernier, si vous ne souhaitez pas le colis, vous avez la possibilité d'offrir au Centre Communal d'Action Sociale la somme correspondante au prix du cadeau. En 2018, 25 foyers ont choisi cette option à mentionner également sur le coupon-réponse.

Nous vous attendons très nombreux le 7 décembre.



Accueil des nouveaux solignacois

Chaque année, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est proposée par la municipalité.

Si vous avez aménagé depuis le 1^{er} octobre 2018 et si vous n'avez pas encore reçu le courrier de la mairie, vous êtes invités à contacter le secrétariat par téléphone au 05 55 00 50 09 ou par mail mairie@solignac.fr.



ETAT CIVIL

Depuis la mise en place du règlement européen sur la protection des données personnelles appelé RGPD, toute publication de données personnelles doit faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées ou de leurs parents ou de leurs proches.

Naissances

14 juin
18 juillet
2 septembre
6 septembre

Marius BOULOGNE - Pont Rompu
Minh-Lam NGUYEN - La Juvie
Luna TESTAUD - 2, lotissement le Clos
Raphaëlle DELECOURT CHATELAIN - La Juvie

Mariages

22 juin
6 juillet

Pascal DESNOYER et Stéphanie DUPUY - 28, rue de la République
Patrick ELOPHE et Caroline RABOTTEAU - La Plagne

DÉCÈS

14 juillet
11 septembre

Claude BORÉ - Cherveix
André JANICOT - 7, rue de l'Hôpital

Fleurissement

Les solignacois, sensibles au cadre de vie qui leur est proposé, et les très nombreux touristes venus cette année ont eu le bonheur d'admirer les compositions et les massifs fleuris mis en valeur par les employés municipaux qu'il convient ici de féliciter.

Le « parc-promenade » près du Moulin de Quatre va désormais permettre à tous de profiter d'un autre lieu de vie ombragé et calme.

Un grand merci est également adressé à tous les habitants qui contribuent à embellir le village en fleurissant leurs maisons, fenêtres, trottoirs, parcs et jardins.

Après la réception des inscriptions au concours communal de fleurissement, le jury a établi le palmarès pour les catégories suivantes :

Maison avec jardin visible de la rue

- 1 - M. et M^{me} CORNÉE - La Reynie
- 2 - M^{me} GHIONE - rue de l'Hôpital et M^{me} RAIMBAULT - rue de l'Abbaye

Potager fleuri

- 1 - M^{me} BARNY - rue des Sarrazins

Hôtel Restaurant

- 1 - Hôtel Restaurant « Le Saint-Éloi »
- 2 - Restaurant « Le Quatre »

Parc

- 1 ex-æquo - M^{me} CAILLAULT - Pouzol et M. et M^{me} DUFOUR - Le Cheyrol

Le jury départemental a, de son côté, décerné un « Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale »

à M. et M^{me} CORNÉE et à l'Hôtel Restaurant « Le Saint-Éloi » et un « Prix Spécial d'Encouragement » à M^{me} CAILLAULT.

Toutes les récompenses seront remises aux lauréats en janvier prochain au cours de la cérémonie des vœux. Un grand bravo à toutes et tous.



Et si vous révisiez votre contrat de complémentaire santé ?

Vous êtes retraité, artisan, commerçant, professionnel libéral, agriculteur, agent communal, fonctionnaire ou chômeur, vous ne bénéficiez pas d'une mutuelle par le biais de votre employeur, vous pouvez donc en contracter une à titre personnel.



Nous vous rappelons que la ville de Solignac, comme 2 908 communes en France, a signé une convention de partenariat avec l'association ACTIOM (ACTIOns de Mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) qui permet aux habitants de bénéficier d'une couverture santé à un tarif attractif avec des garanties adaptées à chaque personne.

Un intervenant d'ACTIOM peut venir assurer une permanence dans les locaux de la mairie pour des consultations individuelles. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir contacter le secrétariat au **05 55 00 50 09**. Un rendez-vous vous sera ensuite proposé quelques jours plus tard.

Pour toute demande d'informations, vous pouvez aussi :

- téléphoner au **05 64 10 00 48** du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures
- consulter le site www.macommunemasante.org

Association « SOLI'ART »

L'association « SOLI'ART » peut se féliciter du succès des six expositions organisées dans les trois lieux mis à sa disposition.

La canicule de juillet a ralenti les visiteurs mais la fréquentation globale a été très satisfaisante.

A la Salle des Fêtes,

pendant cinq semaines, 670 visiteurs ont découvert les œuvres de 17 peintres et celles de l'invitée d'honneur, Anne CIBOT, qui présentait 20 toiles sur l'estrade.



A la Maison de la Fanfare,

cinq artisanes ont tenu « boutique » et en cinq semaines ont reçu 885 visiteurs dont beaucoup ont été des acheteurs, séduits par la qualité des fabrications (bijoux, peinture sur bois, travail de la terre, du papier, du tissu).



Trois photographes ont occupé ensuite le lieu pendant 3 semaines : Robert DECONCHAT proposait ses « rencontres furtives », cohabitation en couleur de lieux et d'objets insolites.

Anne-Isabelle DEVILLERS a fait voyager dans « le sens de la marche » avec des photos poétiques en noir et blanc prises dans un train.

Denis THOMAS présentait de façon très originale ses « pas de portes » qui donnaient envie de « finir d'entrer ».



Au Moulin de Quatre,

trois expositions de grande qualité se sont succédées :

Marie-José FELGINES a séduit les visiteurs avec ses grands tableaux peints selon la technique du « papier marbré » ; méditation et rêverie étaient au rendez-vous. (310 visites en 17 jours).



La première salle du Moulin de Quatre a accueilli les gravures oniriques d'André FORGES, les sculptures « épanouies » de Mariette FORGES et ses gravures montrant une vie quotidienne fantasmée.

Dans la deuxième, les sculptures étranges de Lucette BRANDY interrogeaient avec humour les visiteurs perplexes et les dessins de Laurence MAURAND les séduisaient par leur tendresse et leur légèreté. (750 visites en 18 jours).



L'exposition « Chemins Croisés » mélangeait dans les deux salles du Moulin les émaux et les gravures de Michèle et Dominique GILBERT et les dessins de Christian BOUYASSE.

La technique maîtrisée des deux émailleurs et leur recherche constante de nouvelles inspirations offraient aux visiteurs des œuvres admirables mises

en valeur par de nouveaux supports ; le style « GILBERT » toujours reconnaissable et pourtant toujours renouvelé !



Les dessins de Christian BOUYASSE méritaient une lecture approfondie qui révélait la sensibilité, l'imagination, les techniques différentes (encre, crayon de couleur, brou de noix...) Les thèmes, variés au gré de l'inspiration, sont nourris par une grande curiosité artistique. (Près de 900 visites en 4 semaines).

Janine BASSARD, présidente de SOLI'ART

D'autres expositions

Deux autres expositions ont également attiré solignacois et touristes.

En juin, Claude LIMOUSIN a installé son exposition-vente de porcelaine à la Maison de la Fanfare. Lors des nocturnes, les convives des Marchés de Producteurs ont pu en profiter.



Pour découvrir l'exposition organisée par Renaissance de Solignac-Le Vigen de juillet à septembre, il fallait descendre les marches de l'abbatiale. Là on pouvait admirer les superbes photos de Jean-François HAMELOT sur les cryptes de France.





Comité de Jumelage



Le « Réveil Ardennais », célèbre groupe de danses folkloriques traditionnelles de Stavelot, a été accueilli du 11 au 15 juillet 2019 par le groupe folklorique de Limoges, « L'Eglantino Do Lemouzi ». Les limougeauds avaient été préalablement reçus à Stavelot en 2017.

Le Comité de Jumelage ne pouvait laisser passer cette occasion de recevoir à Solignac des amis stavelotains.

C'est ainsi que nous avons eu la joie de voir ces deux groupes de danseurs animer gaiement le Marché des Producteurs du vendredi 12 juillet.

Le dimanche 14 juillet, les deux groupes ont visité l'abbatiale sous la houlette experte d'Edmond Laubat. Vers 18 heures, ils ont dansé pour les solignacois présents sur la place de la Briance, qui ont même été conviés à se joindre aux danseurs, pour leur plus grand plaisir.

En soirée, stavelotains et limougeauds se sont retrouvés à la salle des fêtes du Vigen où des adhérents du Comité de Jumelage avaient préparé un beau et bon buffet.

Chants, musique, danses, la soirée fut très gaie et très appréciée par tous.

Marie-Claude CARNOY



Vide greniers de Solignac



Le 1^{er} septembre dernier, la deuxième édition du vide greniers de Solignac a tenu ses promesses tant en termes d'exposants que de visiteurs. Organisée par le comité des fêtes de Solignac, en collaboration avec les associations locales, la manifestation a accueilli 356 exposants pour un linéaire de 1530 mètres de stands, soit 41 exposants de plus que l'année passée.

L'espace restauration a, une fois de plus, été géré par les commerçants de la commune pour les repas et les associations locales pour la buvette. Seules exceptions à la règle, un glacier et un ostréiculteur extérieurs à la commune ont été conviés à la fête pour le plaisir des petits et des grands.

Les dix associations présentes ont proposé tout au long de la journée des boissons et des viennoiseries aux très nombreux exposants et visiteurs de cette édition 2019.

Côté animation, une nouveauté cette année avec la possibilité de faire un dépistage gratuit du diabète grâce au Lion's Club et à la Croix Rouge.

De son côté, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (S.A.B.V.) avait remis à disposition son outil pédagogique ambulant, le bus "Au fil de l'eau". Petits et grands ont ainsi pu (re)découvrir l'écosystème des milieux aquatiques

de notre région et participer aux nombreux jeux proposés grâce aux bénévoles des associations locales.

Le comité des fêtes remercie la mairie de Solignac pour la mise à disposition des terrains et du personnel communal, les 50 bénévoles présents tout au long de la journée (entre 5h30 et 21h), toutes les associations participantes (Amicale bouliste Solignac-Le Vigen, Briançonnais Loisirs, Culture et Loisirs, Foyer des Aînés, Judo-Club Val de Briançonnais, Les Ponticauds de la Briançonnais, Lion's Club, Maza'Val, Solignac en Balade, Union Sportive Solignac-Le Vigen), Monsieur Edmond Laubat pour le prêt et le montage de la sonorisation ainsi que l'association Solignac en fête pour le prêt des haut-parleurs.

Malgré le départ anticipé des chineurs et des exposants vers 16h, du fait d'une averse persistante, on peut dire que ce dimanche s'est déroulé au mieux grâce à l'investissement de tous et que cette manifestation est à nouveau un événement majeur du calendrier festif solignacois.

Bravo à tous et rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2020 !

Alexandre PORTHEAULT,
président du comité des fêtes de Solignac

Les Ponticauds de la Briance

L'association des Ponticauds de la Briance dont la vocation est de contribuer à renforcer les liens entre les habitants de ce beau quartier de Solignac a profité de l'été, saison particulièrement propice aux retrouvailles, aux jeux et aux agapes.

Le 22 juin deux occasions ont été proposées par l'association à ses adhérents :

L'idée ancienne, reprise et adoptée en octobre 2018 par la majorité des membres de l'association : la descente du chemin des Fossés en caisses à savon par les habitants du quartier du Pont. Madame le Maire ayant pris un arrêté municipal pour sécuriser la rue, l'aventure a pu avoir lieu.

Six caisses à savon et leurs équipages ponticauds ont relevé le double défi de faire la descente sur la chaussée mais aussi de terminer leur course dans la Briance pour effectuer quelques figures nautiques. C'eût été dommage de ne pas profiter de la rivière !



Un bien bon moment d'amusement partagé entre petits et grands ponticauds, anciens et nouveaux, sous l'œil complice des spectateurs avertis de l'événement pour certains et totalement par hasard pour d'autres, comme cette noce venue faire des photos sur le pont médiéval.

La soirée s'est poursuivie par le feu de la Saint-Jean du quartier organisé sur le terrain de Claude Gourinchas, prêté une fois encore pour cette soirée bien particulière et si agréable en bord de rivière sous la protection du vieux pont sur la Briance.



Le dimanche 7 juillet s'est tenu le traditionnel repas de quartier des Ponticauds. Nous avons tous apprécié l'espace abrité du Moulin de Quatre avec sa presqu'île pour ce bon moment de partage et de convivialité entre voisins. Les plus anciens d'entre nous ont eu une pensée pour Alain DESBORDES à l'instant où nos verres se levaient pour trinquer ensemble.

Jacques MERZEAU, président de l'association des Ponticauds de la Briance

AAPPMA

Nous ne reviendrons pas sur le manque d'eau qui se fait cruellement sentir pour tous mais surtout dans nos rivières où les poissons sont les principales victimes. Nous avons, comme chaque année organisé deux concours de pêche :

- Le premier avait lieu sur la Vienne, au Pré de l'Etoile, le 6 juillet. Sans doute à cause d'une menace d'orage qui se faisait sentir à l'aube, il ne réunissait que dix-huit pêcheurs qui eurent du mal à prendre un peu de poissons. Ce concours voyait la victoire de l'un de notre AAPPMA, Philippe PAPON, qui devançait Jean-Pierre GAUDY et Gilles LEROUX.



ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
VIENNE BRIANCE

- Le second était organisé à Beygeas sur l'étang du groupement des AAPPMA de Limoges le 29 août. Il était réservé aux seniors de plus de cinquante ans. Vingt-deux d'entre eux se disputèrent la victoire qui revint finalement à Claudine CHENIEUX devant Daniel EUDENBACH et Michel AUZEMERY.

Une saison de pêche s'achève et il nous faut penser à ranger le matériel pour la saison future. En attendant celle-ci, nous avons prévu d'organiser deux thés dansants : l'un au Vigen avec l'orchestre de Nicole BERGES, le 12 janvier 2020, le second le 23 février à Boisseuil, salle du Crouzy, avec l'orchestre de Gérard GOUNY.

Le trésorier, Claude PENOT



Solignac en balade

C'est reparti pour une nouvelle saison de Solignac en Balade.

Notre association a pour but de faire découvrir, durant les randonnées organisées par les adhérents, des paysages et des sites remarquables de notre région.

L'assemblée générale a eu lieu le 27 septembre 2019.

Il en résulte que 11 randonnées sont prévues pour la saison 2019/2020 ainsi qu'une participation pour le Téléthon en décembre 2019.

Depuis plusieurs années nous organisons également une randonnée hors du département. Celle-ci aura lieu en mai sur deux jours dans le Périgord noir.



Pour toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, vous pouvez nous envoyer un mail : solignacenbalade@gmail.com ou nous contacter par téléphone au **05 55 06 99 68**.

Merci de prendre en compte qu'il faut avoir une condition physique suffisante permettant de marcher **3 heures à 4,5 km/h**.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site Google de Solignac en Balade : <https://sites.google.com/site/solignacenbalade87110>

Le président, Jean-Pierre CHAZELAS



Les Cavaliers de la Briance

Les 7 et 8 septembre se sont déroulés les 2 jours de Solignac, endurance équestre de 20 km à 2x65 km.

L'évènement, c'est d'abord que cette course continue d'exister puisque cette compétition a vu le jour il y a 20 ans. Au fur et à mesure des années, les épreuves sont montées en gamme proposant une épreuve rare en France de 2x65 km, depuis 3 ans maintenant.

Cette année nous avons accueilli près de 70 cavaliers, dont 6 sur notre épreuve phare de 130 km sur deux jours. Comme les années précédentes les concurrents viennent de régions voisines mais également de la région parisienne et de l'Occitanie.



Si cette épreuve continue d'exister c'est en partie grâce à nos sponsors locaux (communes, département et région) mais surtout grâce à nos nombreux bénévoles. Certains ont rejoint notre équipe cette année, mais nous continuons à en rechercher pour les éditions à venir (soit 2 à 3 week-ends par an). N'hésitez pas à nous contacter.

Adeline BESSAUDOU, secrétaire



Nouvelle saison au TC Val de Briance

Le 31 août, les finales du tournoi ont conclu la saison passée, la nouvelle a débuté dès le lendemain.

Le club félicite tous les joueurs inscrits, et bien sûr les titrés : Mme VALÉRY (15/2) chez les dames et M. HOVIS (15/1) chez les hommes, respectivement vainqueurs de Mme NIEL (15/1) et M. CHARIOUX (15/1). Bravo aussi à Mme LAPOLE qui a remporté le tournoi consolante contre Mme NOUBEL et M. LABARTHE, lauréat de la consolante hommes en battant M GOESSENS.

La remise des prix eut lieu en fin d'après-midi au Pont Rompu, avec les coupes offertes par les municipalités. Elle fut suivie d'un agréable temps de collation avec tous les invités.

60 joueuses et joueurs ont participé au tournoi cette année, nombre en forte hausse par rapport à l'an dernier.

Le temps ensoleillé a permis une programmation aisée et un bon déroulement des 61 matchs sur les terrains éclairés des deux communes, que nous remercions pour ces structures de qualité et particulièrement appréciées des joueurs.

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide tout au long du tournoi, et tout spécialement à M Patrick PORÉE, juge arbitre du tournoi depuis plusieurs années désormais. Nous espérons que ce succès sera renouvelé l'an prochain, le tournoi est d'ores et déjà programmé du 17 au 30 août 2020 ;

le tableau sera cette fois-ci jusqu'au classement 15.

La nouvelle saison a donc démarré au mois de septembre avec la reprise des cours enfants et adultes. Ils auront lieu jusqu'au printemps au Quorum de Condat puis sur les terrains extérieurs de Solignac et du Vigen lorsque le temps le permettra. Les rencontres par équipes débutent à l'automne pour les adultes, un peu plus tard pour les équipes jeunes.

Les tournois internes seront reconduits, et nous espérons partager à nouveau avec l'ensemble des adhérents ces temps sportifs et associatifs : entraînements, tournois, repas, et bien sûr le Marché des Producteurs qui fut cette année très réussi.

Merci beaucoup à toutes les personnes et associations qui coopèrent à la réussite de cet évènement estival sur la commune de Solignac.

Merci aussi à M. MEYNARD du café Le Parvis à Solignac qui nous a aidés toute l'année pour les locations des terrains. C'est un service très apprécié.

Pour toute information, nous vous invitons à nous contacter par courriel : tcvaldebriance@gmail.com

Nous souhaitons à tous une excellente année sportive et associative.

Tennis Club Val de Briance
Article rédigé par **Timothy HATWELL**





USSV

COUP D'ENVOI DE LA SAISON 2019-2020

L'Union Sportive Solignac le Vigen compte, au 12 septembre 2019, 117 licenciés pour la saison sachant que toutes les licences ne sont pas encore enregistrées.

La coupe du monde féminine nous a amené beaucoup de petites filles qui sont venues s'essayer à la pratique du football.

Lors de l'assemblée générale du club en juin dernier, nous avons évoqué les différentes manifestations de l'année et notamment :

- Participation du Club à son 1^{er} Marché des Producteurs le vendredi 23 août 2019.
- Les samedis 7 et 14 septembre, journées d'accueil pour les catégories U6-U7 et U8-U9.
- Le samedi 14 septembre, déjeuner pour l'école de foot chez notre partenaire Mac Donald à Boisseuil.

Evènements à venir :

- Le 30 novembre 2019, **Repas moules-frites** élaboré par l'un de nos sponsors. On vous attend nombreux à la salle des fêtes de Solignac. Infos et réservations au :
06 25 40 79 74.
- Le 21 décembre 2019, **Arbre de Noël** à la salle des fêtes de Solignac.



- Vente du calendrier du Club à partir de mi-décembre.

Une rentrée sportive sur le chemin de la bonne ambiance.

Un club ouvert à toutes et tous pour partager des moments conviviaux. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Retrouver toutes les infos et la vie du Club sur notre page Facebook : [Union Sportive Solignac Le Vigen](#) et notre site internet.

Laetitia SANDEI, secrétaire



Judo Club Val de Briance

Le Judo Club Val de Briance a repris ses activités le mercredi 11 septembre 2019, avec un petit changement dans les heures de cours, du mercredi au vendredi.

Lors de la réunion du comité directeur le 5 septembre 2019, nous avons préparé notre calendrier des activités sportives (avec de nombreuses participations aux compétitions sur le département et plus, ainsi qu'une compétition sur la commune). Nous avons également prévu les activités extra-sportives (Halloween, Noël, loto...), pour certaines en partenariat avec le Comité des Fêtes de Solignac.

Nous vous attendons tous, de 4 ans à 99 ans...

Pour nous contacter :

Judo Club Val de Briance
Mairie - 57, avenue Saint Eloi
87110 SOLIGNAC
judoclubvaldebriance@gmail.com
Tél. : Présidente : **06 85 39 20 12**
Entraîneur : **06 20 64 13 98**

La présidente, Fabienne DECONCHAT



9^e Méli Mélo de la Briançonnais

La 9^e édition de Méli-Mélo s'est déroulée le dimanche 29 septembre au Vigen dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Plus de 300 personnes sont venues à la rencontre des invités : 30 auteurs (romans, polars, livres historiques, sans oublier les BD et livres pour enfants), 5 photographes, 2 créateurs d'arts et 2 ateliers et jeux pour les enfants et bien sûr la traditionnelle dictée. Les visiteurs ont aussi pu apprécier l'exposition sur les métiers d'autrefois qui a permis de retrouver les savoir-faire présents sur nos communes. La seconde exposition sur les oiseaux de nos jardins attirait l'attention sur la disparition de nombreuses espèces.

Comme tous les ans cette manifestation a permis de nombreux échanges avec les auteurs, photographes et artistes.

La remise du prix de la Briançonnais a eu lieu après l'inauguration. Le jury composé de lecteurs de



la bibliothèque a dû départager les 14 auteurs engagés cette année et a choisi Yves Aubard pour son livre : Ambroise Paré, chirurgien des rois et roi des chirurgiens.

Pour Culture et Loisirs Val de Briançonnais, section bibliothèque, Pascale SAVARY



Chorale CANTABILE

Depuis le jeudi 12 septembre, la chorale « CANTABILE » de SOLIGNAC a repris les répétitions. Fin juin, un pique-nique convivial donnait aux choristes l'occasion de féliciter et de remercier le chef de chœur, Aurélien FAUBERT, pour le travail accompli pendant l'année.

En octobre, la chorale « POLY-SONGS » de BOISSEUIL dirigée par Corinne ROUHOUT invitait « CANTABILE » dans l'abbatiale, pour un concert au profit de l'UNAFAM (aide aux familles de malades).

Le 11 novembre, CANTABILE a participé à la cérémonie au monument aux Morts.

Le 12 mai, le groupe vocal « LA BALLADE » recevait la chorale à la salle des fêtes de Solignac. Un concert commun est prévu en 2020.

Ces deux concerts ont permis au public d'apprécier les harmonisations et les qualités de direction de notre jeune chef.

Un concert avec les « DAMES de CHŒUR » d'Isle aura lieu le 21 février à Panazol.

Les effectifs sont en hausse et ne demandent qu'à progresser.

Pour nous rejoindre, il suffit de venir le jeudi à 20h à la salle des fêtes de Solignac.

A bientôt futurs choristes !

Renseignements :

Janine BASSARD

05 55 00 57 11 ou 06 30 53 38 53



Après des vacances bien méritées, les écoliers de Solignac ont repris le chemin de l'école !

Les parents bénévoles de l'Association Maza'Val ont eux aussi fait leur rentrée en organisant le dernier marché de producteurs de la saison le vendredi 6 septembre. Malgré des températures très fraîches, de nombreux visiteurs ont honoré ce dernier rendez-vous convivial de l'été. Les bénéfices recueillis à la buvette permettront de financer les futurs projets des enseignants pour cette nouvelle année scolaire.

L'assemblée générale de Maza'Val s'est déroulée le mardi 1er octobre à 18h. Cette année le bureau a été entièrement renouvelé. En effet la présidente et la trésorière, n'ayant plus d'enfant scolarisé à Solignac, ont démissionné de leur poste.

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : **Gwladys LAVAUD**
 Président adjoint : **Aurélien DE BREM**
 Secrétaire : **Nicolas ANSELMINO**
 Secrétaire adjointe : **Julie CATTEAU**
 Trésorière : **Claire MOURNETAS**
 Trésorière adjointe : **Estelle THOMAS**

Afin que Maza'Val puisse continuer à financer les projets (culturels, sportifs, festifs...) proposés par les enseignants, nous avons toujours et encore besoin de parents bénévoles. La nouvelle équipe en place a besoin de votre aide quelle qu'elle soit. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Les festivités de Noël sont d'ores et déjà en préparation !

Nathalie MEXEIDO,
présidente démissionnaire

Culture et Loisirs Val de Briance Sections Gym et Zumba



CLVB section gym et Zumba, c'est une centaine de pratiquantes chaque année, réparties sur 3 cours et 6 séances par semaine.

Ces cours sont ouverts à tous. Ils reprennent généralement la deuxième semaine après la rentrée scolaire. On peut venir faire un essai à tout moment de l'année (2 cours d'essai). Le matériel est fourni. Les cours se font en musique.

L'association est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire dont le slogan est « Sport santé ». « **Le Sport Santé, c'est du sport, avec toute l'expertise technique que cela nécessite. Bien au-delà des simples recommandations sur l'activité physique dans la vie quotidienne, l'offre EPGV couvre des activités encadrées par des professionnels du sport.** »

Les séances sont structurées, les exercices maîtrisés, des conseils de bonne pratique sportive sont proposés. La gym c'est surtout un moyen, sur le long ou moyen terme, de se maintenir en forme physique mais aussi morale.



L'adhésion à ANCV permet aux pratiquantes de payer leur licence avec des chèques vacances ou chèque loisirs si elles le souhaitent

Cours séniors (+ 60 ans) : lundi 14h 30 à 15h 30
 et jeudi de 11h15 à 12h15
 Cours adultes (16 à 60 ans) : mardi 18h 20 à 19h 20
 et jeudi 19h 30 à 20h 30
 Zumba : mardi 19h 45 à 20h 45

Contact :

pascale.tuyeras@wanadoo.fr
 ou 05 55 00 43 62



L'huître en fête



« L'huître en fête » se tiendra à nouveau **samedi 2 novembre 2019** dans le merveilleux cadre des jardins de l'Abbaye de Solignac cœur du patrimoine historique de notre commune.

Cette belle fête gastronomique tant attendue sera ouverte de 9h du matin à 17h30 comme d'habitude sous chapiteau.

Des producteurs ostréicoles présenteront un large panel d'huîtres d'Arcachon, de Marennes-Oléron et de Bretagne qui raviront les palais. Les amoureux des produits de la mer trouveront également crabes, crevettes, coquillages et différents crustacés.

Impossible de ne pas accompagner ces délicieux produits d'un verre de vin d'Alsace, du Bordelais, de Charente, de la Corrèze ou du Maine et Loire, présentés par les viticulteurs.

En plus de ce festival gustatif, il sera proposé les spécialités Maison préparées avec soin par les bénévoles : crépinettes, moules-frites, galettes, ainsi que gourmandises et autres pâtisseries aimablement confectionnées par le Foyer des Aînés.

Enfin le beurre de la région et le pain du boulanger de Solignac ne pourront être dissociés car indispensables.

L'équipe de bénévoles vous attend avec impatience et se prépare dès maintenant à vous accueillir dans une ambiance festive et chaleureuse.

Ceux qui souhaiteraient rejoindre notre association peuvent contacter :

Gérald PICHONNAUD - 06 24 33 61 75 - gpichonnaud@gmail.com

Le président, C. OYARSABAL



La Main au Panier

L'association « La Main au Panier », qui vise à soutenir l'agriculture paysanne locale, organise avec les producteurs, la distribution de leurs produits (paniers de légumes, pain, fromage, miel, œufs...) tous les mardis de 17h30 à 19h, devant le Moulin de Quatre.

Si vous souhaitez adhérer et/ou vous renseigner, vous pouvez nous rendre visite aux horaires indiqués ci-dessus ou nous téléphoner au :

06 76 97 46 03.

*Emmanuelle LAUNAY,
présidente*



L'épicerie-café-itinérante Méli Mélou

L'association « Les Herbes Folles » est présente le mardi de 17h à 19h à côté de l'association « La Main au Panier » et vend ses produits dans une caravane.

Qu'y trouve-t-on ? Légumes secs en vrac, huile, tisanes, confitures, jus de pommes, vinaigre de cidre, savons...

Anaïs et Elsa privilégient les produits locaux, Bio et/ou cultivés avec bon sens. Elles proposent également un espace convivial pour se poser autour d'une boisson. On peut aussi trouver un « coin solidaire » entre prix libre et gratuité (livres, dons, surplus producteurs...).

Association Les Herbes Folles Ligoure
87110 Le Vigen

Facebook : [epiceriecafemelimelou87](https://www.facebook.com/epiceriecafemelimelou87)

Mail : cafepicerie87@riseup.net